

OMPIC, les dépôts de brevets en hausse

● 458 demandes de brevets d'invention déposés au Maroc au cours des cinq premiers mois de 2014 contre 425 en 2013. Celles provenant des universités ont progressé de 12 %.

L'Office national de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) a fait une belle mois-

son. Les demandes de brevet d'invention au niveau national, au cours des cinq premiers mois

de 2014, ont progressé de 8% par rapport à la même période de l'année dernière, en passant de 425 demandes à 458.

Les dépôts d'origine marocaine ont donc connu une évolution notable de +23% par rapport à la même période de 2013 et ont quasiment doublé par rapport à la même période de 2012. La progression des dépôts de demandes de brevet d'invention d'origine marocaine est plus marquée pour les personnes physiques, puisque cette catégorie a enregistré une hausse de 46 % par rapport à la même période de 2013, selon le rapport d'activité des cinq premiers mois de

Informatique, outillage, génie mécanique et électrotechnique... les domaines d'invention.

2014 de l'OMPIC. Les dépôts émanant des personnes morales continuent, eux aussi leur progression de +12 % par rapport à la même période de 2013 et représentent 60% du total des demandes de brevet d'invention d'origine marocaine au cours des cinq premiers mois de 2014.

Augmentation des brevets d'inventions universitaires

Il y a lieu de noter que les demandes de brevet d'invention provenant des universités ont connu une augmentation de 12% par rapport à la même période de 2013 (57 dépôts au cours des cinq premiers mois de 2014 contre 51 durant la même période de 2013). Toutefois, plus de 90% de ces dépôts ont été effectués par uniquement trois universités, selon ce même rapport. Les demandes de brevet d'invention émanant des centres de recherche ont également connu une évolution importante de +67% par rapport à la même période de l'année dernière. Les dépôts effectués par les entreprises ont cependant connu une régression de 5% par rapport à la même période de 2013 (19 dépôts contre 20). Les dépôts des personnes morales continuent leur progression de +12% par rapport à la même période de 2013 et représentent 60% du total des demandes de brevet d'invention d'origine marocaine au cours des cinq premiers mois de 2014. Les demandes de brevet d'invention sont réparties sur l'ensemble des domaines technologiques et il n'y a pas de prédominance notable. Les inventions concernent plusieurs domaines dont l'outillage, l'informatique, l'électrotechnique, le génie mécanique, entre autres.

PAR **BADIA DREF**
b.dref@leseco.ma